

BULLETIN
MUNICIPAL

*Saint Just
la Pendue*

2018

Le mot du maire



Lorsque j'écris ce mot nous sommes début décembre et, comme beaucoup d'entre vous, je m'étonne que l'année soit passée aussi vite, tant il est vrai que pas un jour ne s'est écoulé sans que je n'agisse pour notre commune. Il est l'heure du bilan et vous trouverez tout au long de ce bulletin les réalisations de l'exercice 2018.

La construction du « city-stade » mis à la disposition des « ados » de notre village fait partie de nos projets terminés, ainsi que le nouveau lotissement communal où cinq lots sont déjà réservés ou vendus.

L'aménagement de la place en face de l'hôpital se fera au printemps en même temps que les travaux sur le bas de la rue Fernand Merlin où seront remplacés les réseaux humides (eau et assainissement), les travaux de réseaux secs (électricité et téléphone) étant déjà réalisés.

L'achat de la propriété Chambost est totalement réglé et nous pourrons commencer à travailler sur le projet d'une « Maison de Santé » ; ce sera long et la mise en place se fera dans le mandat futur.

Pour la voirie, les premiers appels d'offres ayant été infructueux, les travaux rues des Ecoles et des Jardins ont été retardés. Tout devrait cependant rentrer dans l'ordre rapidement, les autres travaux de ce programme seront, quant à eux, reportés au printemps.

Mais la gestion d'une commune est parfois semée d'embûches qui demandent un flux permanent d'énergie et prennent tout notre temps :

- La mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme *Intercommunal*), non obligatoire et que nous ne souhaitons pas, nous est très défavorable, les surfaces constructibles étant réduites des deux tiers, et nous sommes confrontés à l'incertitude quant à l'aménagement de notre territoire communal. A l'inverse, un PLU communal aurait permis à chaque élu sanjustois de s'investir personnellement avec sa connaissance du terrain pour l'aménagement de notre territoire local.

Le président de la Copler, que vous n'avez pas élu, se référant pour l'occasion au dogmatisme de l'Etat, décide désormais de quasiment tout ce qui est fon-

damental pour St-Just et trouve secondaire ce qui est essentiel pour nous ; sa fin de non-recevoir pour le lancement d'une zone artisanale qui permettrait le transfert d'activités enclavées et l'installation de jeunes artisans dans des locaux fonctionnels en est le plus bel exemple. Doit-on accepter de vider St-Just de sa substance et de ses activités ? Notre PLU est toujours opérationnel et nous ferons valoir nos droits.

- Le devenir des lits de médecine de l'hôpital local présente aussi des incertitudes, la politique de l'Etat visant la recentralisation dans les grandes structures hospitalières, politique tout à fait contradictoire avec celle préconisant la maîtrise et les économies d'énergie en matière de carburant qui incitent à limiter les déplacements, cela démontre le mépris des territoires ruraux.

- Enfin, les difficultés rencontrées suite à la mise en liquidation des deux bars-restaurants locaux sont une source d'inquiétude d'autant plus grande pour les élus qu'elles se règlent, non pas à l'amiable, mais par une procédure judiciaire. Ce délicat problème, hélas, ne se résoudra pas d'un coup de baguette magique, et encore moins par des « y a qu'à, faut que ».

Heureusement, les finances locales sont saines. Nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 2012 malgré la baisse des dotations (- 77 057 € depuis 2013). Toutefois, comment évolueront les compensations de la taxe d'habitation ? Nous ne le savons pas et nous n'avons plus aujourd'hui de marges de manœuvre, c'est le flou artistique...

Dans un autre domaine, l'Etat a ponctionné une partie des sommes collectées par les Agences de l'Eau. Il faut savoir que cette collecte auprès des abonnés (se conférer à votre dernière facture d'eau) était redistribuée aux syndicats des eaux et aux communes sous forme de subventions pour bon nombre de travaux dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, par conséquent ces subventions si précieuses seront revues à la baisse.

Cette situation devient insoutenable dans la gestion quotidienne.

Des efforts incessants nous sont demandés à travers notre responsabilité de gestionnaire de notre commune et tout simplement parce que nous sommes des citoyens de passage.

Les services publics sont mis à mal. Il y a deux ans, nous avons mis en place une agence postale communale pour conserver ce service de première nécessité, et, paradoxalement, cette fin d'année, la Perception de St-Symphorien-de-Lay fermera ses portes. Désormais, à compter du 1^{er} janvier 2019, tous les contribuables locaux dépendront de la Perception de St-Germain-Laval... ! Grande ville-centre de l'utopique projet de la

« Communauté Loire et Monts » dont certains rêvent encore !

Mais nous ne sommes pas résignés. Nous résistons et nous faisons face à l'adversité avec le peu de pouvoir dont nous disposons.

Sur le plan local, la vie des élus, particulièrement des adjoints et du maire, a aussi connu quelques changements avec le départ en retraite bien mérité de Jean-Marc Giraud ; pour ma part, après 23 ans de travail commun, la page se tourne avec nostalgie. Heureusement, l'installation d'Isabelle Derail-Dumillier dans sa nouvelle fonction a été préparée et lui a permis de s'adapter rapidement à ses nouvelles responsabilités et de s'intégrer rapidement.

Sur le plan national, la situation évolue de jour en jour et les événements que nous vivons, en cette fin d'année, démontrent aisément que notre société est en crise, un fossé s'est creusé entre le pouvoir centralisateur parisien et la province : les communes rurales sont les plus ignorées.

Il y a, c'est certain, au sein de notre société, beaucoup d'incompréhension et d'indifférence ; seule une véritable écoute des citoyens et le dialogue peuvent apporter l'apaisement, éviter les divisions et la violence. Plus le temps passe et plus le réveil sera douloureux.

A l'instant où j'écris ces mots, nous voilà dans le temps de l'Avent et Noël approche à grands pas, c'est un moment de fêtes qui nécessite de longs préparatifs que ce soit en famille, dans les communes, les écoles, l'hôpital-maison de retraite, et la paroisse bien sûr.

L'essentiel est que notre commune soit ouverte à tous, que nous puissions y vivre dans la tranquillité et le respect réciproque et que nous soyons soucieux d'incarner les valeurs humanistes qui donnent à l'homme toute sa dignité.

St-Just est une infime partie de notre planète, qu'elle soit un maillon conciliant de progrès dans l'harmonie.

Les lumières de Noël ont la couleur des étoiles, elles sont là pour marquer notre volonté de garder tout son sens à nos traditions millénaires. Elles brillent de cette couleur magique qui apaise les yeux et le cœur.

Mes pensées seront pour celles et ceux qui sont, en cette période, dans la peine et la solitude ; je vous souhaite à tous de trouver l'espérance, l'apaisement, la joie et la fraternité pour 2019.

Je vous donne à tous rendez-vous le vendredi 11 janvier à 19 h à la salle polyvalente pour les vœux de la municipalité.

Joyeuses fêtes à tous !

Guy Fabre

Maire de Saint Just la Pendue



Le Conseil départemental, partenaire privilégié de la commune : Véronique Chaverot et Daniel Fréchet en visite à Saint-Just-la-Pendue le 25 septembre 2018.

COMMISSION DES FINANCES

En cette période de doutes sur l'avenir des communes et notamment sur leurs recettes, la maîtrise des dépenses est essentielle.

Les efforts consentis permettent un budget sain et le maintien de l'autofinancement des dépenses d'investissements malgré la baisse constante des dotations (46,43 % de baisse en 5 ans).

Depuis plusieurs années (2012), la commune a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Cependant, les budgets communaux doivent être votés en équilibre, contrairement à celui de l'Etat.

La commune ne maîtrisant plus la taxe d'habitation, l'équipe municipale devra mener une réflexion sur les contributions 2019.

LES IMPÔTS

Taxe	2017			2018		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 622 000	16,37	265 521	1 682 000	16,37	275 343
Foncier bâti	1 484 000	13,77	204 347	1 529 000	13,77	210 543
Foncier non bâti	68 000	35,57	24 188	69 400	35,57	24 686
Total			494 056			510 572

➤ LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1 ^{er} janvier 2018	945 073 €	
– capital remboursé en 2018	99 277 €	
– dette au 31/12/18	845 796 €	
– prêt investissements 2018	200 000 €	Non réalisé, reporté en janvier 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Charges à caractère général	302 100
– Charges de personnel	395 000
– Charges gestion courante	262 900
– Charges financières	34 100
– Charges exceptionnelles	400
– Virement à l'investissement	174 251

Total 1 168 751

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Impôts et taxes	836 772
– Dotations / participations	230 479
– Produits des services	69 500
– Produits gestion courante	25 000
– Remboursement rémunération personnel	7 000

Total 1 168 751

Dotation Globale de Fonctionnement :

2013 : 165 948	2016 : 106 100
2014 : 156 100	2017 : 91 520
2015 : 131 450	2018 : 88 891 soit – 77 057 € (– 46,43 %) en 5 ans

*La vie, c'est comme la bicyclette,
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.*

Albert Einstein

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Solde 2017 reporté	270 773
– Capital des prêts	108 300
– Opérations d'ordre	10 004
– Mobilier urbain	6 000
– Véhicule	12 000
– Tablettes école	8 000
– Bâtiments communaux	56 725
– Voirie	348 191
– City-stade	81 667
– Maison de santé	156 051

Total **1 057 711**

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Excédent fonctionnement 2017	300 997
– Virement du fonctionnement	174 251
– Opérations d'ordre	10 004
– Fonds compensation TVA	146 700
– Prêt	214 000
– Subventions bâtiments communaux	11 500
– Subventions et participations voirie	200 259

Total **1 057 711**

ASSAINISSEMENT : LE BUDGET

En 2018, la principale dépense du budget assainissement concerne la participation versée au budget communal pour le changement des canalisations d'eaux usées rue des jardins et rue des écoles.

Tarif HT payé par l'abonné au 1^{er} janvier 2018

	Part communale	Part délégataire	Total
Abonnement	62,50	49,50	112
m ³ rejeté	1,28	0,4749	1,7549

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Virement section d'investissement	51 093
– Intérêts des prêts	7 307
– Dotations aux amortissements	70 000

Total **128 400**

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Abonnements / m ³ consommés et taxe de raccordement	92 600
– Amortissement des subventions	35 800

Total **128 400**

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

À QUOI SERT L'ARGENT ?

– Déficit antérieur reporté	44 704
– Subvention d'équipement	35 800
– Capital des prêts	70 520
– Travaux	80 002

Total **231 026**

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

– Virement du fonctionnement	51 093
– Amortissements	70 000
– Excédent 2017	50 153
– Prêt	59 780

Total **231 026**

INF'EAU SUR LES TRAVAUX

Le Syndicat rencontrait des problèmes pour alimenter le réservoir de Neulise en raison d'une demande très importante d'une entreprise et d'une perte de charge due à l'état de la conduite. Afin de renforcer le réseau, une canalisation a été remplacée depuis la place de l'église jusqu'à la Pendue.

Coût des travaux : 77 597,92 € HT

Parallèlement à ces travaux, la création d'un maillage entre le réseau de Saint-Marcel-de-Félines et celui de Neulise permet d'assurer la continuité de distribution d'eau potable en cas d'interruption provoquée par une casse de canalisation. Ce type d'incident avait déjà interrompu la distribution d'eau potable à la maison de retraite et au bourg de Neulise.

Ces travaux étant liés directement à la zone des Jacquins, après négociation, la Copler participe à hauteur de 71 305,57 €, soit 80 %.

Coût des travaux : 89 131,96 € HT



RÉUNION PUBLIQUE

Très Haut Débit



L'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département et la CoPLER se sont engagés dans le programme THD42, piloté par le SIEL.

L'ensemble du territoire ligérien sera desservi en fibre optique d'ici à 2020.

Aujourd'hui, suite aux travaux réalisés sur votre commune, vous pourrez bientôt demander gratuitement votre raccordement à ce réseau.

Pour vous présenter cette démarche et répondre à vos questions, une réunion publique est organisée :

Lundi 14 janvier 2019 à 18h30
à St-Just-la-Pendue,
salle polyvalente

Pour une meilleure organisation, il serait souhaitable qu'une seule personne par foyer assiste à cette réunion.

CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Cette année, le niveau d'eau du barrage d'Échanssieux a atteint un seuil critique dû aux faibles précipitations et aux chaleurs anormalement élevées.

Des restrictions d'eau ont été imposées sur tout le secteur du Syndicat du Gantet. La fourniture d'eau étant complètement interrompue, le Syndicat a fait appel au Syndicat Rhône-Loire-Nord qui a alimenté les cinq communes à partir du 17 septembre.

Le coût de facturation de cet apport d'eau est estimé à environ 50 000 €, dépense considérable pour le budget.



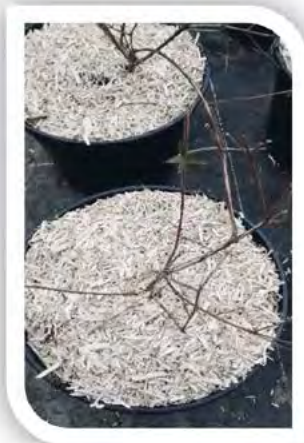
MOBILISATION COLLECTIVE AUTOUR DE LA PRÉSERVATION DU BARRAGE D'ÉCHANSSIEUX

Le barrage d'Échanssieux, situé sur la commune de Violay, alimente en eau potable les communes du Syndicat des Eaux du Gantet : St-Just-la-Pendue, Ste-Colombe-sur-Gand, Croizet-sur-Gand, Neulise et Saint-Marcel-de-Félines.

Depuis 2016, le Syndicat des Eaux du Gantet s'est engagé, avec la commune de Violay et ses partenaires, dans la mise en place d'un programme d'actions pour réduire l'utilisation de pesticides. En effet, des molécules pesticides, comme le glyphosate présent dans le « Round-Up », sont parfois retrouvées dans le ruisseau du Gantet. Des actions sont donc mises en place sur la commune de Violay auprès de différents publics pour limiter les comportements à risques et sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire :



Mobilisation des agriculteurs dans la réduction des pesticides : conversion de cultures en prairies, réduction des herbicides sur les cultures, démonstration de matériel alternatif à l'utilisation des pesticides.



Changement de pratiques pour la pépinière des Fontanettes : aucun désherbant chimique n'est utilisé pour entretenir les allées et les abords des serres, et un paillage à base de chanvre pour les plants évite la pousse de l'herbe.



Mise en place du 0 phyto dans la commune de Violay pour la gestion des espaces communaux.



Sensibilisation des enfants de l'école de Violay sur le thème de l'eau, du jardinage sans pesticides avec la fabrication d'hôtels à insectes.



Sensibilisation du grand public avec la visite de la station d'Échanssieux le 21 octobre 2017, la projection du film « demain » le 26 janvier 2018 et des ateliers jardinage sans pesticides organisés en avril, mai et juin 2018.

En 2019, ces actions vont se poursuivre sur la commune de Violay. En fin d'année 2019, un bilan sera fait pour voir si les efforts déployés ont porté leurs fruits sur la qualité de l'eau. **Ainsi, chacun peut contribuer et soutenir les efforts des collectivités dans la préservation de la qualité de l'eau du Gantet en adoptant des gestes responsables.**

Nous remercions Mme Véronique Chaverot, maire de Violay, et son conseil municipal pour leurs actions permettant d'améliorer la qualité de la ressource en eau de la retenue d'Échanssieux.

Pour plus de renseignements sur la démarche, vous pouvez contacter Marjorie TISSOT, animatrice du programme d'actions sur le captage d'Échanssieux au 06 08 34 71 19

Regards sur l'année 2018



✦ **Best wishes ! Migliori auguri ! Alles gute ! Mis mejores deseos ! Meilleurs vœux !** Le nouvel an est l'occasion, partout dans le monde et bien-sûr en France, des plus hautes autorités de l'Etat à la plus humble famille, d'adresser des souhaits pour « l'avenir ».

Comme le parfait n'est qu'une utopie, ce rituel a de beaux jours devant lui et s'il est, comme il se doit, sincère, chaque « meilleurs vœux » est un vrai encouragement à améliorer notre société... si on ne l'a pas oublié dès le lendemain !

Ce n'est évidemment pas le cas de notre petite collectivité rassemblée en rangs bien garnis autour du Maire, Guy Fabre, qui a fait part à une assemblée attentive des projets de la municipalité, de sa mission de demain, à Saint-Just et ailleurs.

✦ Il faut sauver la planète !



Alors que s'est déroulée fin novembre la COP 24 dont on peut légitimement douter de l'efficacité si on se réfère aux résultats constatés sur le terrain à la suite des précédentes éditions, les collectivités sont elles invitées à ne plus utiliser les désherbants chimiques. Il n'existe pas à ce jour de solutions alternatives efficaces et il est vrai que notre regard, habitué à une vision de trottoirs sans herbe, d'espaces verts et de massifs « propres », peut être choqué par ce qui pourrait passer pour un défaut d'entretien ou un laisser-aller coupable. Mais le jeu en vaut sans doute la chandelle et il est d'ailleurs de la responsabilité de chacun de modifier ses habitudes pour diminuer les risques de pollution de notre environnement.

Ce nouveau paramètre n'a pas empêché la commune de recevoir du Département un nouveau prix d'encouragement pour la qualité de son fleurissement.

Ce bonheur est difficile à restituer en mots parce qu'il était fait d'ambiances calmes, de petits riens, de confidences entre nous, d'éclats de rire partagés, de moments à tout jamais perdus. C'est le parfum envolé de l'enfance.

Simane Veil (une vie)



✦ Vive la C.S.G. ! Convivialité-Sourire-Générosité. On peut dire ce qu'on veut de la C.S.G., mais elle a fait fureur le 20 janvier autour de **la galette des rois** offerte aux 125 personnes présentes par le Maire et les Adjoints, animée par Magali Lhernould, musicienne et chanteuse qui a fait craquer Naguy dans l'émission télévisée « N'oubliez pas les paroles ».

Cette C.S.G. a été tellement appréciée que 65 convives, qui avaient l'âge requis pour en profiter, ont remis le couvert en fin d'année pour déguster le menu préparé par la maison Rozier à l'occasion du repas des anciens.

Quant à ceux et celles qui ont pensé que trop de C.S.G. était insupportable, ils ont préféré recevoir à leur domicile le colis de Noël distribué par les élus et les membres du CCAS.



✦ La rentrée scolaire 2018-2019

a été placée sous le signe du changement. Une nouvelle directrice, Mme Josiane Bernard, est désormais chargée d'organiser le quotidien de 155 élèves répartis en 7 classes et d'assurer avec ses collègues enseignants volontaires une étude surveillée chaque lundi et jeudi, ouverte gratuitement à chaque élève qui le souhaite.

La commune apporte son soutien à l'école par le biais d'une subvention de 68 € par élève au titre des fournitures scolaires avec en plus cette année, en partenariat avec l'Etat, un investissement de 8 000 € pour l'acquisition de 25 tablettes numériques.

Tablettes dont ne pourront bénéficier 21 élèves partis, en ce début septembre, rejoindre le collège avec, dans leur cartable, le dictionnaire « français/anglais » offert par la commune. Good luck !



✦ **Changement important aussi au niveau de l'organisation de la cantine scolaire** : le système des tickets-repas a été supprimé, les familles ayant désormais l'obligation d'inscrire leur enfant au mois. Ce dispositif impose un peu plus de contrainte aux parents, mais il a le mérite non négligeable de permettre au fournisseur des repas de mieux gérer ses produits et donc d'éviter du gaspillage de denrées alimentaires. Chaque repas est acheté 3,75 € par la commune et facturé 3,45 € aux familles.

La garderie périscolaire, gérée par l'association « Les Enchanteurs », fonctionne chaque jour de classe de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19h ainsi que le mercredi matin. Ce service revêt un intérêt certain pour plusieurs familles et la commune apporte un soutien financier d'environ 15 000 € annuels pour en garantir la pérennité.



✦ Chacun sait que **les ressources financières des communes ne sont pas extensibles**. La difficulté consiste à trouver le juste équilibre entre la nécessité d'investir pour entretenir le patrimoine, améliorer les infrastructures, préparer l'avenir et éviter toute dérive budgétaire. C'est dans cet esprit que plusieurs opérations ont été engagées cette année :

- La reprise du soubassement du mur de la mairie par l'entreprise Bissay pour un coût de 6 357 €.
- En parallèle, le personnel technique a procédé à un rafraîchissement du secrétariat.
- 10 993 € ont été investis pour restaurer le mur ouest du cimetière.
- La mise en sécurité des cloches de l'église pour un montant de 7 603 €.

- La remise en état d'un studio de la maison des Frères par le personnel communal.

- L'acquisition d'un broyeur, d'une valeur de 5 076 €, pour l'entretien des chemins enherbés, ce qui évitera d'avoir recours à du matériel de location.

- L'achat pour 135 000 € aux consorts Chambost du tènement immobilier situé rue du 11 Novembre, première étape vers la réalisation à moyen terme d'une maison médicale.

✦ L'achat pour 11 189 € d'un **véhicule Fiat** en remplacement du C15 en bout de course après plus de 15 ans de service.

✦ Le changement **des menuiseries extérieures** de la mairie par Côté Ouverture pour un montant de 16 692 €, dans un souci de réaliser des économies de chauffage.



✦ **Octobre et novembre** ont vu l'arrivée des gilets jaunes rue des Ecoles et rue des Jardins, gilets de sécurité évidemment portés par le personnel des entreprises Sade et Saur dans le cadre des travaux de réfection de ces voies. La canalisation d'eau potable a été changée et le réseau d'assainissement mis en séparatif. Un ralentisseur, aménagé à hauteur du parking rue des Ecoles, permettra de rappeler aux automobilistes étourdis que la vitesse est limitée à 30 km/heure dans ce secteur desservant le groupe scolaire et la crèche. Cette opération a constitué l'investissement le plus lourd financièrement de l'exercice avec une dépense de 266 324 €. Le résultat favorable de l'appel d'offres a néanmoins permis de dégager environ 67 000 € de crédits utilisés pour la réalisation de travaux sur plusieurs chemins : La Pendue, Le Mas, La Villette, Le Poteau, St-Eloi, Pont Charavoix. Ces travaux ne seront par contre réalisés qu'au printemps.



✦ **Le city-stade**

Construit par l'entreprise PJA dans le parc du chalet Merlin pour un coût de 79 986 €, le City-stade offre un espace sécurisé aux jeunes sanjustois pour se « dévouer »... dans le respect de cet équipement, il va sans dire.



✦ N'hésitez pas à consulter le site de la commune, notamment la rubrique « **Actualités** » mise à jour régulièrement, qui apporte des informations utiles sur les actions communales et les manifestations des associations. Cette rubrique est d'ailleurs enrichie depuis quelques semaines par les articles paraissant dans la chronique locale de St-Just du journal « Le Pays Roannais ».

Le conseil municipal réfléchit le plus en amont possible aux projets à mener à bien. Si toutes les conditions sont réunies, deux opérations devraient voir le jour en 2019 :

La réfection, réseaux compris, de la rue Fernand Merlin, de la salle polyvalente jusqu'au rond-point. Dès 2018 d'ailleurs, les réseaux secs ont été enterrés et l'éclairage public renouvelé. En parallèle à ces travaux, le parking de la salle sera lui aussi aménagé. La restauration des vitraux de l'église figure aussi dans les projets communaux à court terme.



RETRAITE DE JEAN-MARC GIRAUD

C'est après son service militaire que Jean-Marc a commencé sa carrière professionnelle le 1^{er} mai 1977.

André Chirat l'avait recruté pour travailler à mi-temps à l'hôpital local et à la mairie dans la fonction de commis de bureau auxiliaire.

Tout d'abord stagiaire, Jean-Marc a réussi le 19 octobre de la même année le concours de commis.

Puis, il a obtenu son certificat d'aptitude à l'emploi de secrétaire de mairie en juin 1978.

Au départ de Marcel Dupin, son maître d'apprentissage, il est nommé secrétaire de mairie 1^{er} échelon le 1^{er} avril 1980, il a gravi tous les échelons pour atteindre le 12^e et dernier échelon dans sa carrière au service de notre collectivité.

Mais, il est bon de rappeler la fonction de secrétaire de mairie telle que la concevait à juste raison Jean-Marc : le service public au vrai sens du terme consacré à la population et aux élus.

En effet, Jean-Marc avait le sens de la fonction, celle de secrétaire général.

Le sens de la fonction, c'était la loyauté envers les 3 Maires successifs, André Chirat, Louis Rondepierre et Guy Fabre, qu'il a servis de son mieux pour le bon fonctionnement de la collectivité, des collectivités puisqu'il était aussi le secrétaire général du Syndicat du Gantet.



Jean-Marc était dans notre mairie une véritable encyclopédie qui connaissait tous les rouages de l'administration communale, les dossiers de St-Just, actuels et anciens.

C'est en 2017 que Jean-Marc a fait part de son intention de faire valoir ses droits à la retraite.

Le 1^{er} juillet, Jean-Marc fermait la porte de la mairie pour débiter sa nouvelle vie.

Isabelle, assistée de Cathy, lui a succédé. Elle a déjà pris ses marques, et comme il se doit, la vie continue pour les élus et pour St-Just.

Jean-Marc, bonne retraite ! Merci pour tout !



Depuis le début de l'année, les tâches principales de la direction et du conseil de surveillance se sont concentrées sur la défense pour le maintien d'un service sanitaire sur l'hôpital. Un conseil de surveillance extraordinaire s'est réuni le 10 octobre dernier pour statuer sur l'avenir de l'établissement suite à des annonces de la part de l'ARS à l'encontre de l'établissement. La volonté du conseil de surveillance est de maintenir une unité sanitaire SSR-EVC ou d'USLD (Unité de Soins Longue Durée) sur le bassin de vie de St-Just-la-Pendue et de s'inscrire dans la démarche MA SANTÉ 2022, annoncée par le gouvernement le 18 septembre 2018, afin d'obtenir la nouvelle labellisation « Hôpital de proximité ».

La visite de certification V 2014 a eu lieu du 20 au 22 mars 2018 par deux experts visiteurs de l'HAS (Haute Autorité de Santé). L'établissement a été audité sur 5 processus : management de la qualité et des risques, droits des patients, parcours des patients, dossier patient, prise en charge médicamenteuse du patient. Le résultat est très honorable car il a été coté B, c'est-à-dire certifié avec recommandations d'amélioration pour 4 ans (la grille de l'HAS va de A à D). Je souhaite remercier les agents qui ont contribué à ce résultat qui démontre que l'établissement a satisfait en grande partie aux critères qualité de l'HAS et continue à assurer des soins de très bonne qualité, malgré des exigences de nos tutelles de plus en plus élevées.

Cette année, plusieurs animations se sont déroulées à l'EHPAD et ont ravi nos résidents.

► *Les animations avec les volontaires en service civique de l'association Unis-Cité :*

- après-midi musicale et dansante pour la galette des rois,
- sortie petit train à Villerest et repas,
- kermesse et barbe à papa,



- plusieurs sorties sur l'EHPAD de Neulise pour des animations communes.

► *Pour les autres animations, il peut être cité en outre :*

- médiation animale une fois par mois,
- fête des anniversaires une fois par mois avec un intervenant extérieur,
- 2 barbecues (juin et septembre),
- 14 juillet : harmonie municipale dans le jardin de l'hôpital,
- semaine bleue : lâcher de ballons, repas festif, représentation d'une chorale,
- crêpes party une fois par mois en hiver et glaces party une fois par mois en été,
- fêtes calendaires : chandeleur, carnaval, mardi-gras, beaujolais nouveau,
- repas festifs pour les changements de saison.

Cette année a vu le départ à la retraite de M. Marc CEALIS, cadre supérieur de santé, de Mmes Nicole Muzelle et Marie-Odile Bourbon, agents des services hospitaliers. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur dévouement au sein de notre Centre Hospitalier pendant plusieurs années et leur souhaitons une retraite bien méritée.

La directrice



INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 20 avril, 1^{er} juin, 13 juillet, 2 novembre et 21 décembre 2019.

Monsieur le Maire

reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- **Assistant social** : le mardi de 9 h à 12 h.
- **A.D.M.R.** : les mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h 30, ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- **Mairie** : ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- **Pompiers de St-Just-la-Pendue** ☎ 18
- **Gendarmerie de Balbigny** ☎ 04.77.28.10.36
- **SAUR** (eau et assainissement)
(accueil clientèle) ☎ 04.69.66.35.00
(service dépannage) ☎ 04.69.66.35.09
- **Docteur PISANI** ☎ 04.77.63.20.87
- **Docteurs CHABANNE** ☎ 04.77.63.22.22
- **Pharmacie CHAUX-KER et ROGER** ☎ 04.77.63.20.42
- **Infirmiers à domicile**
(M. FOURIÉ et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- **Kinésithérapeute** (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- **Ostéopathe** (Mme SERRIÈRE-GÉRARD) ☎ 07.81.14.62.63
- **Réflexologie plantaire** (Mme IMBERT) ☎ 07.86.29.07.76
- **Diététicienne** (Mme PAPILLON) ☎ 06.80.61.56.37
- **Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT** ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- **La Tribune – Le Progrès** : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94 / Email : kathierry@wanadoo.fr
- **Le Pays Roannais** : André CRÉPET
☎ 04.77.63.53.25 / Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet pour Roanne 1 € 30.
Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08, retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10 ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).
Horaires et informations sur www.loire.fr

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT



Seules les communes équipées d'une station biométrique peuvent instruire les demandes de carte d'identité et de passeport. Pour Saint-Just, les deux mairies les plus proches sont Balbigny (04.77.28.14.12) et Le Coteau (04.77.67.05.11) qu'il convient de contacter pour prendre rendez-vous.

Possibilité de pré-demande en ligne : L'utilisateur peut réaliser une pré-demande de carte d'identité ou de passeport en ligne sur le site ants.gouv.fr. Au terme de cette démarche en ligne, il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie pour l'instruction du dossier et la prise d'empreintes.

QUELQUES TARIFS COMMUNAUX

Location « grande » salle polyvalente	850 €
Location « petite » salle polyvalente (<i>gratuité pour les associations</i>)	200 €
Forfait utilisation « grande » salle polyvalente Avec installation du podium	70 € 100 €
Forfait utilisation « petite » salle polyvalente	35 €
Location de chaises aux particuliers	1,50 €
Location de tables aux particuliers	8,00 €
Forfait transport de matériel	30 €
Sacs poubelle (le rouleau)	4 €
Photocopie	0,30 €
Droits de place	0,50 € le m ²
Ramassage objets encombrants	5 €/foyer
Location camion avec chauffeur	50 € / heure
Location camion avec chauffeur et un employé	80 € / heure
Concession cimetière 2,50 m ²	
• 30 ans	200 €
• 50 ans	300 €
Concession cimetière 5 m ²	
• 30 ans	350 €
• 50 ans	500 €
Columbarium	
• 15 ans	300 €
• 30 ans	500 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	50 €
Droit de branchement au réseau d'assainissement communal	1 650 €
Taux d'aménagement communal	2,5 %

Naissances (10)

ARQUILLERE ALOIN Timéo, 25 février 2018 à Roanne
CHARRONDIÈRE Gauvain, 19 juin 2018 à Roanne
PAGIS Adélaïde, 27 juin 2018 à Roanne
PARDON Justine Louise Andrée, 12 juillet 2018 à Roanne
PATALAS Raphaël, 26 juillet 2018 à Roanne
DUPORT Marley Jérémy Jacques, 29 août 2018 à Montbri-
son
CARADOT Alexis Gaël Mathieu, 4 septembre 2018 à Roanne
GUILLOT Sacha Louis Jean, 14 septembre 2018 à Roanne
MATHELIN Milo, 26 septembre 2018 à Roanne
CHAUTARD Loïs, 7 novembre 2018 à Roanne

Décès (23)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

VOCCIA Tegualda née BLAESSINGER, 9 décembre 2017 à l'hôpital local
BANCILLON Bruno Claude, 22 décembre 2017 à Roanne
GERMANAND Albert Etienne, 1^{er} janvier 2018 à Mably
CAZORLA Laurent Alexandre, 3 janvier 2018 à Saint-Just-la-Pendue
FAVIER Marcel, 14 janvier 2018 à Roanne
FOSCHIA Vilma née DAÏNOTTO, 30 janvier 2018 à l'hôpital local
DESVARENNE Patrick, 4 mars 2018 à Saint-Just-la-Pendue
MONDIÈRE Francisque Jean Clair, 20 mars 2018 à Roanne
BABE Louis Raymond, 30 mars 2018 à Saint-Just-la-Pendue
GIROUDON Etienne Louis Augustin, 3 avril 2018 à Roanne
RUFFIER Xavier Emile, 9 avril 2018 à Roanne

ANDRÉ Simone Céline Claudia née CORCOMBET, 22 avril 2018 à Saint-Just-la-Pendue
COQUARD Raymond Claude Etienne, 6 mai 2018 à l'hôpital local
PARDON Jean-Louis, 28 mai 2018 à Feurs
BRESCANCIN Maurice, 1^{er} juin 2018 à l'hôpital local
GIRAUD Marie Louise née ANDRÉ, 19 juin 2018 à l'hôpital local
PERRAUD Gérard Louis Dominique, 25 juin 2018 à Roanne
DUROZAT Kevin Michel Olivier, 14 juillet 2018 à Saint-Just-la-Pendue
CHAVÉROT Maurice Pierre Marie, 6 juillet 2018 à Roanne
ROIRE Claudette Jeannine née NOYEL, 28 juillet 2018 à l'hôpital local
BABE Yvonne Marie Eugénie née BILLAUD, 6 août 2018 à l'hôpital local
PONCET Thérèse Louise Josette née CHANNELIERE, 7 septembre 2018 à Saint-Just-la-Pendue
FAVIER Albert, 11 octobre 2018 à l'hôpital local

Mariages (4)

REBERGUE Vincent Alain Claude et **BLAS** Delphine, 27 avril 2018
SOUZY Samuel et **DEVILLARD** Marie-Pierre Aurélie, 9 juin 2018
FILEK Julien Claude Stanislas et **PONTILLE** Stéphanie, 16 juin 2018
MATHELIN Adrien Yves Jean Marie et **PATUREL** Emilie, 21 juillet 2018

AVOIR 80 ANS (1938-2018)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Joseph Loison – Yves Galichet – Monique Mauger ép. Mathelin – Paul Muselle – Aimée Vial ép. Chevrier – Yves Bennecy – Maurice Péronnet.

2^e rang : Victor Rey – Thérèse Babe ép. Pardon – Jean Muzel – Jeanine Gabriel ép. Gouttenoire – Pierre Gouttenoire – Marcelle Mondière ép. Bourg – Bernard Janson – André Ceyret.

3^e rang : Maurice Reynaud – Marie-Louise Bernard – Pierre Giroud – Marie Bazoud – Pierre Plasson – Philippe Labouré – Maurice Roche.



**LISTE OFFICIELLE
DES COMBATTANTS 1914-1918
DE ST-JUST-LA-PENDUE
MORTS POUR LA FRANCE**

1918 HOMMAGE AUX

ANDRE Etienne	26 ans
ANNET Jean	20 ans
BABE Benoît	27 ans
BABE Jean Claude	31 ans
BARBERET Jean Louis	23 ans
BARBIER Guillaume	22 ans
BAUDET Jean Marie	31 ans
BERTHELOT Benoît	40 ans
BESACIER Claude Marie	31 ans
BESACIER Pétrus	24 ans
BLANCHARD François	35 ans
BOMBAUD Jean	29 ans
BOYER François	33 ans
BOYER Antoine	24 ans
BOZIO Jean Claude	24 ans
BURTON Julien	24 ans
CHABERT Léon	32 ans
CHAZE René	36 ans
CHANELIERE Antoine	36 ans
CHANELIERE Pierre	35 ans
CHERPIN Benoît	22 ans
CHIRAT Antonin	23 ans
COMBE Claude	27 ans
COMBE Jean	29 ans
COMBE Joseph	24 ans
CORTAY Jean Antoine	33 ans
DALLERY Pierre	25 ans
DENIS Jacques	24 ans
DEROIRE Jean Claude	28 ans
DEROIRE Jean Claude	
DRESSY Claudius	23 ans
DUFOUR Aimé	40 ans
DUFOUR Pierre Marie	32 ans
DUMAS Etienne	20 ans
DUMAS Michel	21 ans
DUMAS Pierre	27 ans
DUPUY Jean	26 ans
DUREL Benoît	25 ans
DUTREVE Jacques	27 ans
DUCRANTIN Etienne	23 ans
FARJOT François	36 ans
FILLETON Alexandre	28 ans
GABRIEL Antoine	36 ans
GALICHET Cyprien	26 ans
GAREL Jean	35 ans
GIRAUD Jean	23 ans
GIROUD Laurent	32 ans
GIROUDON Claude	30 ans
GOUTAILLER Claude	31 ans
GOYARD Louis	25 ans
GUILLIN Léonard	24 ans
GUYOT Claudius	27 ans
JACQUEMOT Jean Claude	24 ans



Extraits du discours de Fernand Merlin, sénateur-maire de Saint-Just-la-Pendue, lors de l'inauguration du monument aux morts, le 30 juillet 1922 :



« Au cours de ce drame qui n'a pas d'équivalence à travers les âges (...) cent des nôtres sont tombés, cent morts pour une population de 2 500 habitants, sans compter les mutilés, les blessés et les malades.

Vos camarades, soldats de France, disparaurent en pleine force, eux qui devaient continuer la vie.

Organisons la société nouvelle dans un monde assaini. Suivant la belle formule de la Croix-Rouge : aidons la paix à conquérir la terre ; restaurons dans l'esprit des hommes les principes d'un internationalisme qui respecte l'amour de chaque citoyen pour sa cité, de chaque patriote pour sa patrie, mais enseigne aussi à chaque homme un même respect pour l'existence et les droits de tous ses semblables, en faisant pénétrer dans la vie individuelle et journalière, la lumière d'une justice universelle et permanente...

Durable, éternel comme les noms qu'il porte dans ses flancs, [ce monument] apprendra, pendant des siècles aux générations futures, le devoir, et la vertu qui le domine, le sacrifice.

Nos remerciements vont à vous tous, habitants de St-Just qui avez élevé ce monument du souvenir, et rivalisé de zèle pour l'éclat de cette cérémonie émouvante. Je ne cite aucun nom, mais je le déclare, ce sont les plus modestes qui, par leur zèle, ont droit aux plus belles louanges.

Entourez cette pierre de sollicitude et de respect ; fleurissez-la pour qu'elle rayonne dans la verdure et les fleurs, pour que l'illumine le sourire d'un printemps éternel. Elle représente tant de souffrances subies et d'espérances envolées ! Elle réclame du passant une halte et une méditation.

Ces pierres symboliques, nous les voudrions partout ; elles deviennent les gardiennes des cités. Autour d'elles, l'atmosphère est épurée ; des voix montent qui appellent la concorde et l'union dans la victoire et dans la paix ; écoutez-les, ces voix, ce sont celles des soldats, vos pères, vos époux, vos fils, vos frères, vos amis ; ici, à cette place, ce sont celles des cent héros qui tombèrent pour la patrie, la justice et la liberté. »



Tu n'en reviendras pas toi

Tu n'en reviendras pas toi qui courais les filles
Jeune homme dont j'ai vu battre le cœur à nu
Quand j'ai déchiré ta chemise et toi non plus
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille

Qu'un obus a coupé par le travers en deux
Pour une fois qu'il avait un jeu du tonnerre
Et toi le tatoué l'ancien légionnaire
Tu survivras longtemps sans visage sans yeux

Roule au loin roule train des dernières lueurs
Les soldats assoupis que ta danse secoue
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou
Cela sent le tabac la laine et la sueur

Comment vous regarder sans voir vos destinées
Fiancés de la terre et promis des douleurs
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées

Vous étirez vos bras vous retrouvez le jour
Arrêt brusque et quelqu'un crie au jus là-dedans
Vous baillez vous avez une bouche et des dents
Et le caporal chante au pont de Minaucourt

Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri

Louis ARAGON

JANSON Antoine	21 ans
JUNET Pierre	39 ans
LABOURE Jean	33 ans
LANGE Léon	21 ans
LAPOIRE Jacques	32 ans
LAPOIRE Jacques	22 ans
LIGOUT Claude	46 ans
LIGOUT Fleury	36 ans
LIGOUT François	34 ans
LORNAGE Jacques	20 ans
MERCIER Barthélémy	27 ans
MISSIRE Pierre	31 ans
MISSIRE François	26 ans
MISSIRE Jean Claude	27 ans
MUZELLE Etienne	20 ans
MUZELLE Jean Marie	26 ans
PAILLASSON Fernand	22 ans
PAPILLON Etienne	28 ans
PARDON Claude Marie	20 ans
PEILLER Claude	25 ans
PEILLON Antoine	22 ans
PEILLON Eugénie	28 ans
PELLETIER Joseph	23 ans
PERRIN Jean Marie	30 ans
PERRET Emile	23 ans
PETEL Jean Marie	41 ans
RAFFIN Eugène	36 ans
REY Claude	29 ans
REY Jean Baptiste	24 ans
REY Marius	32 ans
REY Jean Claude	29 ans
REY Gaspard	22 ans
REY Joanny	24 ans
ROCHE Jean	29 ans
ROCHE Antoine	21 ans
ROCHE Hippolyte	29 ans
ROCLE Philibert	21 ans
ROIRE Marius	22 ans
ROUSSILLON Claude	36 ans
RUIVARD Pétrus	35 ans
THOLOMET Claude	33 ans
VALOIS Antoine	33 ans
VERGIAT André	23 ans
VERGIAT Claude	30 ans
VERGIAT Pierre	24 ans
VERRIERE Jean Marie	30 ans
VIAL Pierre	40 ans
VIALLE André	24 ans
VIGNON Joannès	22 ans
VIGNON Marius	20 ans
VIGNON Jean Baptiste	29 ans
VINCENT Jean Marie	23 ans

bibliotheque42540@orange.fr

Permanences : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h (sauf le dernier samedi du mois).
Fermeture en août.

Abonnement annuel : 5 € par famille.

Les activités de la bibliothèque se sont poursuivies tout au long de cette année 2018, ponctuées par les permanences hebdomadaires où les bénévoles accueillent et orientent les lecteurs de tous âges. Avec environ 120 lecteurs réguliers, les adhésions sont restées stables.

En mars, une exposition a été proposée au public dans le cadre du mois du polar, en association avec d'autres bibliothèques des villages voisins, et en partenariat avec le festival lyonnais *Quais du Polar*.

En avril, notre bibliothèque a reçu le deuxième prix du concours des associations organisé par la caisse locale du Crédit Agricole, ce qui nous a permis d'acquérir des galettes en mousse PVC pour installer plus confortablement les jeunes lecteurs de l'école, de la crèche ou du centre de loisirs, que nous recevons régulièrement à l'occasion d'animations (lectures de contes, raconte-tapis, kamishibai).



Les enfants du centre de loisirs lors d'une animation à la bibliothèque.

En octobre, c'est un auteur sanjustois, André Crépet, bien connu des habitants de la commune pour sa plume journalistique, qui a assuré une séance de dédicaces pour son premier roman du terroir, intitulé *La Ferme sans hommes*, histoire d'une famille paysanne du Haut-Foréz durant trois générations, du début du XX^e siècle aux années 1970.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une année pleine de découvertes, de réflexions et d'émotions. Belles lectures 2019 à tous !

ASSOCIATION SAINT-JUST-CULTUR'ELLES

Présidente : Nicole NIWA ☎ 06.13.90.50.49

Notre jeune association vient de fêter son deuxième anniversaire avec 58 adhérents. Elle est indépendante, ouverte à tous, adhérents ou non, Sanjustois ou non.

Au cours de l'année 2018, les animations culturelles ont été nombreuses :

⇒ **deux expositions d'arts plastiques :** « Les bêtes, grandes ou petites », exposition collective qui a remporté un grand succès avec environ 160 visiteurs et « La couleur des mots » où la poésie « tendressait » avec l'aquarelle ;

⇒ **cinq soirées :** contes contemporains, Federico Garcia-Lorca, St-Just-la-Pendue et la grande guerre en roannais, Barcelone, Otto Dix ;

⇒ **une démonstration d'Ikebana** (art floral japonais) ;

⇒ **un récital :** « De l'opéra à la comédie musicale » ;

⇒ **deux ateliers d'écriture :** les fenêtres, le bleu et un atelier cuisine japonaise ;

⇒ **une rencontre** autour du Japon ;

⇒ **des visites guidées** de Roanne à pied et en bus, la visite des ateliers de tissage Denis à Montchal.

En 2019, en plus des propositions habituelles, nous organiserons un amical **concours de scrabble** le samedi 16 février à 15 h et une **exposition collective d'arts plastiques sur le thème de l'arbre** et de la matière bois, du 18 mai au 1^{er} juin.



Vernissage de l'exposition d'arts plastiques « Les bêtes grandes ou petites ».

Si vous êtes intéressés par notre association, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations :

stjust.culturelles@orange.fr
ou SMS au 06.13.90.50.49.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie, rubrique « actualité », pour être informé de nos animations.

ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

2018 : année exceptionnelle pour l'association qui fournit du matériel aux services de cancérologie des Hôpitaux du roannais.

Exceptionnelle avec la 18^e marche organisée grâce aux Sanjustois et les membres de notre association qui donnent de leur temps pour baliser les chemins, être aux ravitaillements, trouver les hébergements et tout le reste.

Il ne faut pas oublier les vététistes venus en nombre.

Merci à tous pour leur fidélité.

Exceptionnelle par les dons des généreux donateurs, par les différentes manifestations organisées par les clubs sportifs, culturels et aussi par les propres manifestations de l'association. Tous les membres sont bénévoles et se dépensent sans compter.

Depuis la création d'Espoir-Santé-Harmonie, nous avons distribué pour 1 205 523 € de matériel pour les centres de soins du roannais, dont 89 983 € en 2018.

Nous soutenons également « A chacun son Everest », association créée par Christine Janin qui prend en stage des enfants atteints de cancer ou de leucémie. Nous lui avons adressé un chèque de 5 000 €.

Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition la salle polyvalente et qui nous reçoit toujours très chaleureusement.

Nous vous donnons rendez-vous le 13 avril 2019, à partir de 14 h, pour 3 circuits VTT et le dimanche 14 avril, à partir de 7 h 30, pour la marche bio.

RÉALISATIONS 2018

➤ Hôpital de St-Just-la-Pendue, un matelas nimbus : 4 976 €.

➤ Hôpital de Charlieu, un aspirateur buccal + cousins : 3 138,70 €.



➤ Hôpital de Roanne, capsules vidéo : 2 608,32 €.

➤ Hôpital de Roanne, aménagement de la salle de parole en oncologie : 3 830,03 €.

➤ A chacun son Everest : 5 000 €.

➤ Hôpital Beaujolais Vert d'Amplepuis, deux pousse-seringues : 1 847,22 €.

➤ Hôpital de Roanne, un microscope cancer de l'utérus : 8 582,82 €.

➤ Hôpital de Roanne, un tomosynthèse cancer du sein : 60 000 €.

MANIFESTATIONS 2019

➤ 26^{es} galettes de l'Espoir.

➤ 13 janvier : salle des Halles à Charlieu, Chorale – Pays de Charlieu-Belmont.

➤ 15 février : théâtre de la Planète à Arcinges.

➤ Mars : conférence par le Professeur Chauvin, salle des Marronniers à Le Coteau.

➤ 23 mars : salle Henon, théâtre par la troupe « Les Plaines ».

➤ 13 avril : St-Just-la-Pendue, 3 circuits VTT.

➤ 14 avril : St-Just-la-Pendue, 19^e marche bio.

➤ 31 août : trail à Mars.

➤ 15 septembre : trail à Coublanc.

➤ 6 octobre : trail à Iguerande.

Nous souhaitons aux Sanjustois de passer de très bonnes fêtes et une très bonne année 2019.

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Présidente : Aline MARTIN ☎ 04.77.63.50.46

Une association peut aussi être à la tête d'une entreprise et c'est le cas des P'tits Milous fonctionnant depuis 2011.

L'année 2018 s'est plutôt bien passée. Les effectifs sont assez importants, ce qui est bon signe, mais ce qui influe aussi sur le quotidien. En effet, les sorties ont été moins nombreuses, nous avons donc moins pu profiter de nos divers partenariats.

Cependant, les activités diverses et variées occupent les enfants de St-Just-la-Pendue et des communes avoisinantes. A la crèche, ils peuvent peindre, dessiner, cuisiner, chanter, jardiner, coller... et surtout s'amuser dans une bonne ambiance. Le personnel qualifié s'organise au quotidien afin de faire passer la meilleure journée possible aux enfants qui sont présents plus ou moins longtemps et plus ou moins souvent. Le bien-être de chacun est une priorité.

Les membres du bureau et la comptable sont bien sûr toujours fidèles afin de permettre le fonctionnement de

l'association, leur présence est indispensable (gestion du personnel, budget...). Toutes les bonnes volontés souhaitant s'investir et donner un peu de leur temps chez les P'tits Milous sont les bienvenues.

Les P'tits Milous, dans son ensemble, vous souhaitent de passer une agréable et douce année 2019.



Le centre de loisirs intercommunal « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles.

Il accueille les enfants lors des temps de garderie matin et soir, des mercredis et vacances scolaires afin de faire découvrir de nouvelles activités, de nouveaux milieux ainsi que de favoriser les rencontres et rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

➔ **Garderie pour les enfants scolarisés** à St-Just-la-Pendue – horaires : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 (ou 17 h 30 après l'étude) et jusqu'à 19 h à la salle de la BCD, rue des Ecoles à St-Just-la-Pendue.

➔ **Mercredis et vacances scolaires** (enfants de 4 à 11 ans) – horaires : de 7 h 30 à 18 h, avec ou sans repas, dans les locaux rue du 11 Novembre (face à la mairie) à St-Just-la-Pendue. Les enfants des communes de Neulise, Croizet-sur-Gand, St-Just-la-Pendue et des autres communes peuvent bénéficier de ce service.

Un programme est mis en place par l'équipe d'animation.

SORTIES RÉALISÉES EN 2018

➔ Sur chaque période de vacances, une journée poneys aux écuries de Fay à Neulise est organisée avec départ et arrivée sur Neulise.

➔ Vacances de février : journée « Playmobil » avec le centre de loisirs de Saint-Symphorien-de-Lay.

➔ Vacances d'avril : piscine à Saint-Symphorien-de-Lay, journée pêche à Croizet, sortie accrobranche à Violay avec le centre de loisirs de Saint-Symphorien-de-Lay pour les grands, parc aquatique avec le centre de Saint-Symphorien-de-Lay pour les petits, journée ferme chez Virginie à Neulise, journée plage et bateau à Villerest, journée Roanne plage et visite de la caserne des pompiers de Roanne et encore plein d'autres choses...

➔ Mini-camps : un à Neulise, VTT, Poney, avec le centre de Saint-Symphorien-de-Lay, pour les enfants du CE1 au CM1. L'autre à Cordelle à la base nautique (canoë kayak, tir à l'arc, chasse aux trésors) avec le centre de loisirs de Cordelle et de Fourneaux pour les enfants du CE2 au CM2, encadré par les éducateurs sportifs de l'ASAJ.

➔ Vacances de la Toussaint : intervenante sophrologue (Mme Marie Imbert), semaine sur la santé et le bien-être ainsi que le défilé d'Halloween dans les rues

de St-Just-la-Pendue avec une visite aux commerçants et aux copains de la crèche.

➔ Le dimanche 16 décembre 2018, le jour du marché de Noël des commerçants, le centre de loisirs a organisé une vente de sapins, des ventes d'objets réalisés par les enfants ainsi que des photos avec le père Noël. Les bénéfices de cette journée serviront exclusivement à acheter des nouveaux jeux et jouets pour les enfants du centre de loisirs.

Pour prendre connaissance de nos activités, vous pouvez consulter le site de la mairie

www.saint-just-la-pendue.fr,

rubrique vivre à Saint-Just « enfance jeunesse ».

Sur ce site, vous pouvez télécharger votre dossier inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur ainsi que les programmes mercredis et vacances.

Nous tenons à remercier les personnes bénévoles qui s'investissent dans l'association afin que cette dernière perdure, ainsi que toutes les municipalités, la Copler, la CAF, la MSA, le Département de la Loire pour leur soutien aussi bien moral que physique. Tous ces partenaires financiers ont un rôle très important dans la vie de notre centre.

L'équipe et l'association vous souhaitent une très bonne année 2019.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter Armony Verdier
au 07.81.03.57.31 ou par mail à
clsh-les.enchanteurs@orange.fr.**



Le sou des écoles est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations afin de soutenir financièrement les projets des enseignants. Chaque élève peut ainsi bénéficier gratuitement de toutes les sorties culturelles et sportives proposées par l'école.

Le sou participe également à l'achat de matériel éducatif (livres, matériel sportif, ingrédients pour les ateliers cuisine) et ludique (jeux pour la cour).

A ce jour, les sept classes de l'école publique regroupent 155 élèves (62 en maternelle et 93 en élémentaire), ce qui représente 103 familles.

Le bureau du sou des écoles se compose :

- d'une présidente : Anne Capitan,
- d'une vice-présidente : Géraldine Channellière,
- d'une trésorière : Christelle Barbier,
- d'une trésorière adjointe : Estelle Prast,
- d'une secrétaire : Aurélie Vincent,
- d'une secrétaire adjointe : Céline Vizier,
- et d'une vingtaine de membres actifs.

L'association remercie toutes les personnes qui aident à l'organisation et /ou participent aux différentes manifestations.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS en 2019

- Soirée carnaval : 16/02/2019
- Bourse aux vêtements : 06/04/2019
- Vente de gaufres : 04/05/2019
- Fête de l'école : 22/06/2019
- Concours de pétanque : 02/09/2019
- Concours de belote : 24/11/2019

A cela s'ajoutent diverses ventes prévues au cours de l'année : pizzas, produits avec dessins d'enfants.

Chaque année, avec le départ des parents de CM2, nous recherchons de nouvelles personnes pour faire perdurer la vie de l'association et les projets.

Alors, chers parents d'enfants de l'école, n'hésitez pas à rejoindre l'association en vous faisant connaître auprès d'un des membres du bureau.

Le sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

ACTIVITÉS ET SORTIES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

⇒ Classes de PS-MS/GS-GS/CE1-CP : participation à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

⇒ Intervention de l'ASAJ (Association Sport Activités Jeunesse) en golf et roller pour les classes de CE1/CE2-CM1-CM2.

⇒ Sortie à la fête de la science à Roanne pour les CE1-CE2-CM1.

⇒ Exposition LACIM à Croizet pour les classes de l'élémentaire.

⇒ Permis piéton pour la classe de CE1/CE2.

⇒ Sortie au collège et formation aux premiers secours par la Croix-Rouge pour les classes de CM1 et CM2.

⇒ Pour toutes les classes : sortie au théâtre, sortie au cinéma, intervention d'une conteuse, sortie de fin d'année au château de Bouthéon.



Sortie au château de Bouthéon.



Fête de fin d'année.

En cette année 2018, nous avons accueilli 12 nouveaux adhérents. Mais, malheureusement, nous avons eu à déplorer 4 décès : Xavier Ruffier, fidèle de nos rencontres du jeudi, Etienne Giroudon qui a tant œuvré pour notre club notamment dans l'organisation des voyages, Simone André et Claudette Roire qui nous offraient leur présence souriante lorsque leur état de santé le leur permettait. La meilleure façon de leur rendre hommage c'est de faire perdurer ce qui leur a apporté un peu de joie parmi nous.

Notre club ne manque pas de dynamisme mais nous avons toujours besoin d'idées nouvelles et de personnes qui acceptent de s'investir au service des autres.

Tout au long de l'année, les manifestations se succèdent :

- dégustation de la galette des rois, de bugnes, gaufres, repas fait maison comme la soupe aux choux agrémentée de lard ou, en automne, tête roulée, châtaignes, « bignettes ». Ces deux journées commencent par une petite balade dans la campagne sanjustoise ;
- concours entre adhérents de tarot, belote, scrabble et loto interne ;
- un grand loto ouvert à tous, en avril, qui a connu un joli succès ;
- un concours de pétanque suivi d'un casse-croûte ;
- un après-midi spectacle au Scarabée de Riorges lors de la Semaine Bleue ;



Pour 2019, une date à retenir

ST-JUST-LA-PENDUE

SUPER LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ

DIMANCHE 21 AVRIL 2019

Salle polyvalente / Ouvert à tous et richement doté

➤ un repas au restaurant en l'honneur de nos aînés et repas de Noël, à la salle polyvalente, animé par l'accordéoniste Jérôme Arnaud ;

➤ deux après-midi vidéo ;

➤ voyage d'une journée qui nous a conduits cette année à Châtillon-sur-Chalaronne. Une promenade commentée, en calèche, nous a permis de découvrir et apprécier les charmes de cette ville fleurie. Nous nous sommes émerveillés devant l'œuvre de P. Crolle, au musée du train miniature et nous avons eu une démonstration du travail du cuir de carpes par un artisan ;

➤ voyage d'une semaine en Lorraine. En compagnie d'un très bon guide, nous avons découvert Thionville, Metz et sa cathédrale, Longwy et ses émaux, les hauts lieux de souvenir de Verdun, le fort d'Hackenberg, Trèves et le Grand-Duché du Luxembourg.

Du 17 au 23 juin 2019, nous ferons une escapade dans le Bordelais entre océan et vignobles.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes loin d'être inactifs. Si vous êtes retraités et que vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir le jeudi, à 13 h 50, salle des associations où nous nous réunissons. Café, thé, chocolat, boissons, brioche sont offerts. Vous pourrez jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux de société. Vous pourrez même constituer un groupe de marche si vous le désirez.

Avec nous, la solitude vous paraîtra moins lourde et vous pourrez tisser des liens d'amitié et vivre d'agréables moments.

CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Présidente : Renée NOYEL ☎ 04.77.63.51.24

Début octobre, les portes et fenêtres du rez-de-chaussée du chalet Merlin ont été changées. Toutes sont équipées de volets roulants, ce qui devrait améliorer le confort, la propreté et l'isolation de la grande salle. Le financement a été assuré par la commune et le centre social.

Rappel pour les demandes de réservation : elles se font par le biais de la mairie qui s'occupe du planning et transmet ensuite les demandes au secrétaire du centre social. L'état des lieux se fait en présence d'un employé municipal et la facture est envoyée par la trésorerie. Les locations sont réservées aux familles et associations de Saint-Just. Rappel des prix : l'ensemble 100 €, le parc avec le garage 50 €, plus la consommation électrique.

Cette année, nous avons eu quelques dégradations suite à des soirées organisées par des jeunes. Nous souhaitons à l'avenir que les parents s'engagent pour la location de leurs enfants et soient présents à l'état des lieux.



L'association locale ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE emploie 16 salariés.

Elle intervient sur les communes de St-Just-la-Pendue, Croizet-sur-Gand, Sainte-Colombe-sur-Gand, Chirassimont et Saint-Cyr-de-Valorges.

En 2017, elle a aidé 115 personnes et 16 118 heures d'intervention ont été réalisées.

L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.

Des professionnels interviennent auprès :

Des personnes âgées ou handicapées :

- pour les aider au quotidien (repas, accompagnement, ménage, repassage, courses, aide à la toilette...),
- téléassistance Filien,
- pour leur apporter les soins médicaux nécessaires grâce au SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile).



Du tout public :

Pour un service
« ménage » !

BÉNÉVOLE ADMR

Une mission passionnante, pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences :

- ➔ accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution,
- ➔ coordonner la communication locale,
- ➔ coordonner la gestion du personnel.

L'association locale ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE compte déjà **16 bénévoles** contribuant au bon fonctionnement local.



Pour en savoir plus sur nos services,
ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

Maison des services ADMR/Mairie
52, rue du 11 Novembre - 42540 St-Just-la-Pendue
Tél. : 04.77.64.97.67

ÉQUIPE PASTORALE DE ST-JUST-LA-PENDUE

LES CLOCHES DE NOTRE ÉGLISE

Cette année, la commune a terminé des réfections sur les supports des cloches de notre église et nous tenons à remercier le conseil municipal.

En effet, leurs sonneries accompagnent des moments importants de la vie de notre communauté chrétienne : baptêmes, mariages, enterrements et fêtes religieuses.

A la demande de M. le Maire, les cloches ont sonné à la volée lors du centenaire du 11 novembre à 11 h précises.

J'ai 16 ans... je me recense

Tout jeune de nationalité française doit se faire inscrire entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement qui lui est délivrée par la mairie est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté et pour se présenter à des examens scolaires ou au permis de conduire par exemple.

COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Jean-Pierre DURAND ☎ 04.77.63.23.43

Déjà une année écoulée, nous étions une trentaine de personnes tous très heureux de nous rendre à Mertesdorf le week-end de l'Ascension pour retrouver nos amis allemands afin de pouvoir échanger, dialoguer et faire la fête tous ensemble.

A notre arrivée vers 17 h 30, après s'être arrêté pour décorer notre bus de ballons et guirlandes, nous nous sommes tous retrouvés sur la place du village où nos homologues nous attendaient pour partager le verre de l'amitié, chacun est ensuite rentré dîner dans sa famille d'accueil.

Le lendemain, nous avons pris la direction de Coblenche où une belle visite guidée de cette charmante ville nous avait été préparée. En son centre, une statue monumentale de Guillaume 1^{er} marque la confluence du Rhin et de la Moselle. Ensuite, chacun a pu découvrir et flâner avec sa famille pour découvrir de très beaux sites suivant leurs envies, tout au long de la journée.

La soirée du vendredi ainsi que la journée du samedi sont restées libres, ainsi chaque famille a pu apprécier ces moments de retrouvailles et de convivialité.

Samedi, vers 18 h, tous les membres du comité de jumelage de St-Just et Mertesdorf ainsi que les habitants du village se sont réunis pour la cérémonie officielle avec l'inauguration de la place de la commune intitulée « PLACE ST-JUST-LA-PENDUE ». La fête s'est déroulée en grande partie



à l'extérieur grâce au très beau temps, avec divers échanges : discours officiel, partage d'un repas champêtre entouré de musiciens, magiciens, etc. suivie d'une superbe soirée où nous avons su nous retrouver avec simplicité dans la joie et la bonne humeur. Que ces bons moments sont appréciables dans une vie aussi intense et compliquée !

Dimanche, notre séjour arrivait déjà à sa fin, avec un départ vers 11 h 30 en direction de notre village. Nous étions bien fatigués mais très heureux de ces trois jours passés tous ensemble.

Nous vous rappelons que nos amis allemands nous rendent visite pour le week-end de l'Ascension 2019, du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin et c'est avec joie que nous les accueillerons.

Nous en profitons pour rappeler que toute nouvelle famille intéressée pour participer à ces échanges peut prendre contact avec un membre du comité de jumelage. Nous serons très heureux et ravis de vous accueillir parmi nous.

Bonne fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

AMICALE LAÏQUE

Président : Jacques VILLARD

L'année 2018 a permis à l'amicale de garder une forte participation à ses activités. Les 106 joueuses et joueurs de belote en hiver ainsi que les 126 boulistes en été ont partagé des rencontres dans la convivialité. Tous les joueurs ont été primés en bons d'achat dans les commerces locaux.

Nos boulistes ont eu beaucoup de bons résultats cette année, mais on note parfois aussi une certaine amertume. Le 20 juillet, la quadrette, composée de Raphaël Lièvre, Grégory Missire, Hervé Rollet, Florian Rollet et Denis Gouttailler se présente au 92^e championnat de France FFSB à Aurillac.

La première partie se termine par une victoire 13 à 10 contre une équipe de Limoges. La deuxième partie est perdue 9 à 13 contre une équipe d'Ampuis mais tout n'est pas encore fini, il reste une partie de barrage pour continuer la compétition ! L'après-midi, c'est la même équipe de Limoges qui joue les barrages et qui se venge en éliminant notre quadrette. Le comble, c'est cette équipe de Limoges qui devient championne de France 2018.



Le concours de la fête a réuni 28 joueurs et après la tournée des brioches, l'ambiance était très détendue. Roger et Denis ont devancé de très peu Jean-Paul et Olivier en gagnant les 3 parties. Les deux équipes se sont partagées les quatre bouquets offerts par le comité des fêtes.

Nous pouvons remercier Henri Pardon pour la fonction de trésorier qu'il a assumée pendant 18 ans avec brio. Il a choisi de la laisser en gardant sa place au bureau de l'amicale. Merci à Martine Missire de vouloir prendre la relève, Henri l'assistera cette année pour la transition.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2019

Les concours de boules officiels :

- Dimanche 7 avril 2019 à 8 h : 64 simples 3^e et 4^e division sur 2 tours.
- Samedi 21 septembre 2019 à 8 h : 16 doubles (par poules) 4^e division + 1 joueur 3^e division toléré.

Les concours de boules pour sociétaires :

- But d'honneur à partir du 3 mars 2019 (finale 25/08/2019).

- Vendredi 24 mai 2019 à 17 h.
- Vendredi 14 juin 2019 à 17 h.
- Samedi 6 juillet 2019 à 13 h 30 (mémorial Claude Villard).
- Samedi 3 août 2019 à 13 h 30 (souvenir Henri Merle).
- Samedi 31 août 2019 à 13 h 30 (concours de la fête).

- Samedi 14 septembre 2019 à 8 h 30 (simples par poules).

Les concours de belote d'hiver :

- Samedi 5 janvier 2019 à 14 h.
- Mercredi 23 janvier 2019 à 14 h.
- Mercredi 13 février 2019 à 14 h.
- Samedi 9 mars 2019 à 14 h.

Les heures indiquées sont celles du début des parties.

Cette année, les donateurs des quatre communes qui forment l'antenne de St-Just ont permis de récolter une centaine de poches à chacune des 4 journées de prélèvements organisées à la salle polyvalente.

Nous avons accueilli une vingtaine de nouveaux. Les besoins étant toujours de plus en plus importants, on peut rappeler les conditions pour donner son sang.

Vous pouvez donner votre sang :

➔ de 18 jusqu'à 71 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes),

➔ si vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement,

➔ si votre poids est au moins égal à 50 kg,

➔ si votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes nouveau donneur, un dosage sera effectué avant le don pour vérifier que vous n'êtes pas anémié),

Pour un premier don, vous devez :

➔ vous munir d'une pièce d'identité,

➔ après 60 ans, celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

➔ 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques,

➔ 7 jours après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour),

➔ 14 jours minimum après un épisode infectieux,

➔ 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres maladies parasitaires,

➔ 4 mois après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation de plus d'un jour).

Toutes ces conditions peuvent paraître contraignantes, mais elles assurent la sécurité du donneur et du receveur.

Nous serions heureux de vous accueillir en 2019 pour un premier don, à la salle polyvalente, aux dates suivantes :

les vendredis 1^{er} février – 3 mai – 16 août – 29 novembre



SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Chef de Centre : Pascal PÉRONNET ☎ 04.77.63.28.17

Président de l'amicale : Michel GIROUD ☎ 04.77.63.57.20

Pour 2018, vos sapeurs-pompiers locaux auront effectué environ 250 interventions avec une majorité de secours à la personne, car nous en sommes maintenant les seuls et uniques acteurs dans 95 % des cas.

Une nouvelle recrue féminine nous a rejoint cette année. Il s'agit de Clémence Pardon. Notre effectif se compose donc de 2 officiers et 8 sous-officiers qui assurent le commandement des interventions et 12 caporaux et sapeurs qui arment les engins.

Pour notre amicale, l'année 2018 aura été également riche en événements. Les membres ont su répondre présent à chaque manifestation sportive ou extra sportive qu'il s'agisse du cross, du VTT ou du concours de pétanque organisés au sein du département.

Notre association donne l'occasion à tous les pompiers, qu'ils soient actifs ou vétérans, mais également aux épouses et aux enfants de se retrouver afin de partager des moments de convivialité. Cette année, le premier week-end de juillet nous a permis, une nouvelle fois, de nous rassembler autour d'un bon repas suivi d'une pétanque et ce, toutes générations confondues.

Le samedi 8 septembre, nous prenions la direction du Sud, plus précisément des Saintes-Maries-de-la-Mer, pour un week-end où, là encore, petits

et grands ont pu découvrir non seulement ce qu'est une manade, mais également se divertir en écoutant un groupe gipsy tout en dégustant une paëlla. Ce fut un week-end sous le signe de la bonne humeur accompagné d'un grand beau temps.

Le premier week-end de décembre a été consacré à notre traditionnelle fête de la Sainte Barbe.

Le samedi 15 décembre, le Père Noël nous a, une nouvelle fois, donné rendez-vous afin de faire part aux enfants comme aux grands du contenu de sa hotte.

L'ensemble du personnel du centre de Saint-Just-la-Pendue vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.





La saison 2017-2018 toujours sous le signe de la bonne ambiance pour l'harmonie.

Les musiciens ont animé la messe de la Sainte-Cécile le dimanche 19 novembre 2017 qui s'est terminée par un mini-concert de bonne qualité. Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite à la salle de musique pour l'apéritif traditionnel au cours duquel

Guy Chirat, saxophoniste, a été honoré pour ses 55 années d'activité dans les sociétés musicales. Puis les musiciens se sont rendus à la salle des associations pour déguster l'excellent repas préparé par notre traiteur habituel Christophe Rozier, dans une ambiance familiale et animée par d'excellentes « Rombières » à l'esprit aiguisé et très imaginaire ! Le dimanche après-midi 10 décembre 2017, l'harmonie donna pour la deuxième fois un concert de Noël à la salle de théâtre de St-Just avec, en seconde partie, le « Nabucco Orchestra » : formation « Big Band » dont fait partie notre excellent saxophoniste Max Verrière. Cet orchestre de variétés a charmé tout le public. La saison 2018 a débuté par un thé-dansant le dimanche 4 mars avec l'orchestre Jérôme Arnaud, composé de 2 accordéonistes qui ont remporté un vif succès. Puis, ce fut le concert de printemps du samedi 17 mars avec La Batterie Fanfare de Chirassimont.

L'harmonie continue également à participer aux défilés commémoratifs de la commune et la saison se termine le 14 juillet par une aubade dans les jardins de l'hôpital local.

LES MILANS SCÈNE

Pour notre troupe, l'année 2018 devait être une année de transition entre deux spectacles, ce ne fut pourtant pas un long fleuve tranquille, loin de là...

En premier lieu, nos locaux, fraîchement rénovés en 2016, ont subi ce qu'il faut bien qualifier de saccage, après effraction avérée. Nous ne nous étendrons pas plus sur ce méfait déplorable et révoltant car nous n'étions qu'au début d'une piteuse série de désagréments.

L'hiver dernier joua les prolongations et l'intensité des gelées de début mars eu raison des canalisations de chauffage, occasionnant une fuite importante et des dégâts sur le plancher neuf de la petite salle attenante à la scène, d'où, de nouveau, des travaux à entreprendre.

Aux aléas du temps météorologique, s'ajoutent pour notre théâtre, et c'est plus préoccupant, les affres du temps chronologique ! Nous nous efforçons depuis bien des années d'entretenir les intérieurs qui nous sont loués, mais nous n'avons pas les moyens de lutter contre une vétusté grandissante des extérieurs. Nos démarches pour y remédier sont toujours sans aucune réponse.

A la rentrée de septembre, nous avons accueilli 4 nouvelles recrues : Pauline Guérin, Cléo Rey, Cassidy Berchoux à la clarinette et Pierre Vivier-Merle en saxophone alto. Bienvenue et bonne réussite au sein de notre équipe !

Nous profitons du bulletin municipal pour vous inviter à venir faire de la musique. Alors, si vous pratiquez un instrument et que vous êtes intéressé pour jouer en groupe, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et venir à notre répétition hebdomadaire les samedis.

PROGRAMME POUR 2019

Nous organisons le samedi 16 mars un concert, avec les orchestres de Bussièrès, Panissières, St-Martin-Lestra et St-Just-la-Pendue, qui rassemblera pas moins de 60 musiciens pour l'interprétation en commun d'une douzaine de pièces. Le dimanche 24 mars en après-midi, rendez-vous pour le thé-dansant animé par Jérôme Arnaud. Nous vous attendons pour ces deux prochaines dates.

L'harmonie vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019 !



Président : Michel RABETTE ☎ 06.23.89.62.42

Affligeant pour notre association qui s'efforce de maintenir un peu d'animation populaire sur le territoire et d'offrir un peu de gaieté à un public toujours fidèle, et des problèmes de santé pour certains sont venus saturer une coupe déjà bien pleine.

Notre équipe de création s'est cependant mise au travail durant l'année écoulée, le spectacle est en grande partie scénarisé, mais il ne nous sera pas possible de jouer au printemps 2019, ce qui nous met sur le fil du rasoir côté financier même si celui-ci est suffisant pour l'année à venir.

Nous vous donnons cependant rendez-vous dans notre salle pour un « BEST OF » début avril qui n'engendrera pas la mélancolie, c'est promis. Nous communiquerons bientôt sur cette petite fête.

Une petite citation de Pierre Desproges pour clore en gaieté : « Et puis quoi, qu'importe la culture ? Quand il a écrit Hamlet, Molière avait-il lu Rostand ? Non ».

Reste à vous souhaiter une année 2019 emplie de rires et de sourires.

La gym volontaire a pris un nouveau virage, nouveau bureau, nouveau nom : JUSTSPORT dont le bureau est composé de Corinne Magnin, secrétaire, Sandrine Bissay, trésorière et Isabelle Cartereau, présidente.

Nous avons mis en place du Pilates dont les multiples bienfaits sont : la souplesse, la détente, la respiration et le renforcement musculaire en douceur, rien à voir avec les exercices d'abdos classiques.

L'avantage de la méthode Pilates est qu'elle est adaptée à tous et ce, quel que soit son état de vie, son âge ou ses performances physiques (bien évidemment avec accord médical), les personnes plus âgées, les femmes enceintes ou jeunes mamans.

Toutes sont les bienvenues pour ces séances avec notre professeur qualifié Sandrine Delles. L'essayer, c'est l'adopter.

Les cours ont lieu les mardis de 17 h 30 à 18 h 15, de 18 h 15 à 19 h, de 19 h à 19 h 45 à la salle polyvalente.

Nous proposons également de la Zumba sur des chorégraphies entraînantes : idéale pour faire travailler son cardio et tonifier l'ensemble de ses muscles tout en s'amusant.

Un programme de fitness efficace pour perdre du poids, pour la coordination, la souplesse, les réflexes et la rapidité d'esprit. La Zumba est un anti-stress naturel !

Les cours ont lieu le jeudi de 20 h 15 à 21 h 15 salle polyvalente, et aussi sur Saint-Cyr-de-Valorges le mardi à 20 h 15.

Il y a 91 adhérents qui participent à nos activités sportives.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « JUSTSPORT » Saint-Just-la-Pendue.

Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai.

**Pour toute information,
vous pouvez nous contacter
au 06.03.38.22.52**



MILANS DANSE

Présidente : Jocelyne ARQUILLÈRE ☎ 04.77.63.23.34

Grâce à la motivation des adhérentes et adhérents qui participent aux cours et aux démonstrations, 2018 a été une année riche en manifestations :

Des animations à St-Just-la-Pendue et dans les villages voisins :

➤ sollicités par le comité d'animation de Croizet-sur-Gand, nous avons participé à la soirée country avec repas le samedi 21 avril au boulodrome et présenté de nombreuses chorégraphies,

➤ le samedi 26 mai, à l'occasion de la foire, nous avons proposé gaufres et café sur notre stand avec quelques danses par des adhérents,

➤ le samedi 4 août, c'est à Briennon, à la demande du comité des fêtes, qu'un groupe de nos adhérents a fait une animation.

Un après-midi musette avec le thé-dansant du mardi 8 mai, animé par Jérôme Arnaud et Aurélie Gourbeyre :

➤ ce deuxième thé-dansant a connu un grand succès. Les amateurs de musette ont apprécié l'espace de la salle polyvalente.

Des soirées entre adhérents avec famille et amis :

➤ comme chaque année, dans une ambiance conviviale avec musique et danses, nous nous sommes retrouvés pour la soirée galette le samedi 27 janvier et pour le repas de fin de saison le vendredi 6 juillet.

La nouvelle saison a repris le lundi 10 septembre avec 3 cours par semaine, à la salle polyvalente. 2 cours ont lieu le lundi de 19 h à 20 h et de 20 h 15 à 21 h 15 et 1 autre cours le mardi de 20 h à 21 h.

A retenir, pour 2019 :

➤ **un thé-dansant** le mercredi 8 mai après-midi avec Aurélie et Jérôme Arnaud.

➤ **le stand de gaufres et de café** pour la foire du samedi 25 mai, avec animation.

**Courriel de la Présidente :
milansdanse42@gmail.com**



Animation au boulodrome à Croizet-sur-Gand.

GOAL FOOTBALL

Co-Présidents : Loïc CHANNELLIÈRE ☎ 06.98.99.66.93
Olivier COLLANGES ☎ 06.26.02.18.66

Côté sportif, le club de Goal Foot a compté la saison dernière près de 180 licenciés venant de plus de 20 communes différentes.

Après la victoire de l'équipe de France en coupe du Monde, les effectifs des petites catégories sont en nette augmentation avec 3 équipes U7 et 4 équipes U9. Toutes les catégories de jeunes sont représentées de U7 à U18.

Les entraînements et matchs sont répartis sur les installations de St-Symphorien-de-Lay, Croizet-sur-Gand, St-Marcel-de-Félines, St-Just-la-Pendue et Neulise.

L'objectif du club est de permettre à l'enfant de prendre le maximum de plaisir à jouer au football tout en découvrant la compétition au fil des catégories.

Côté bureau, la fin de saison dernière a vu un renouvellement à la tête du club avec la passation de pouvoir de Christophe Agullo et Séverine Combris. Après trois années



de travail de tous les instants, Christophe a fait le choix de revenir sur le bord des terrains et transmettre sa passion aux jeunes U8. Séverine, quant à elle, a émis le souhait de prendre du recul afin de se consacrer à sa famille.

Nous profitons de cet article pour les remercier une nouvelle fois pour leur engagement.

Deux co-présidents ont donc été élus lors de l'assemblée générale en juin dernier : Olivier Collanges et Loïc Channellière.

Si vous ou vos enfants souhaitez rejoindre Goal Foot, n'hésitez pas à nous contacter.

ASSOCIATION FOOTBALL 81

Président : Sylvain PAVAILLER ☎ 06.16.02.62.54

Je souhaiterais remercier toutes les personnes qui s'investissent à l'AF81, sans qui ce club ne pourrait pas exister, ainsi que la municipalité de St-Just pour son aide financière et le prêt de ses locaux.

En 2017-2018, nous avons passé de très bons moments sur les terrains et en dehors, même si les résultats de nos 3 équipes n'ont pas été à la hauteur espérée.

A ce jour, notre club recherche à la fois des dirigeants pour encadrer le club mais aussi des joueurs pour l'équilibre des effectifs.

L'AF81 est une belle famille qui ne demande qu'à s'enrichir et s'agrandir. Tout au long de l'année, l'association anime la vie du village à travers ses rencontres le dimanche au stade municipal et ses diverses manifestations (soirée familiale, concours de pétanque et de belote, tournoi des copains, soupe aux choux).



L'AF81 souhaite à l'ensemble des Sanjustois une excellente année 2019.

Vivent les jaunes et noirs et vive l'AF81.

MANIFESTATIONS EN 2019

Samedi 2 mars : journée familiale – **Samedi 13 juillet** : tournoi des copains – **Vendredi 26 juillet** : concours de pétanque – **Vendredi 15 novembre** : concours de belote – **Samedi 14 décembre** : soupe aux choux

COMITÉ DES FÊTES

Co-présidents : Eric MUZEL ☎ 06.24.39.12.70 – Yoann PATALAS ☎ 06.28.20.68.17

Pour la fête patronale, vous avez pu apprécier les défilés du samedi soir et dimanche après-midi avec notre « roulotte », accompagnée de la troupe Alegria Passion, ainsi que notre traditionnel spectacle à la salle avec le groupe Gipsy Project.

La foire de printemps dont nous avons repris l'organisation cette année a obtenu également un véritable succès. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 mai 2019 pour la 2^e édition.

Votre présence répétée à nos différentes manifestations témoigne de votre attachement et de la confiance que vous nous renouvez chaque année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

Le comité.



Départ de la tournée des brioches.

Une école de tennis performante et adaptée à nos besoins...

Depuis sa création en 1981, le tennis club n'a cessé de transmettre les valeurs et la technicité de ce sport qui surprend toujours ses pratiquants. Les éducateurs bénévoles et les moniteurs se sont succédé dans un même esprit convergeant vers la performance sportive. Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer les liens dans chaque équipe, de jeunes et adultes, pour fidéliser des relations durables.

Le club a pour mission l'éveil tennistique de chaque enfant, les tests de niveaux seront mis en valeur, développant ainsi l'écoute, la combativité, la maîtrise des émotions et le respect de l'adversaire. Le tennis peut contribuer au bon équilibre général. Pour que chaque adhérent s'inscrive dans la continuité de la pratique, nous avons mis en place des cours jeunes et adultes et des entraînements libres et accessibles à tous, tout au long de l'année. Si vous désirez seul(e) ou avec vos enfants allier une activité sportive en adéquation avec votre vie professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

Journée découverte tennis en juin en association avec la FFT à la veille de la finale de Roland Garros. De nombreux jeunes et adultes ont eu la joie de découvrir le club, elle sera renouvelée en 2019.

Journée interclubs : nous avons organisé avec l'ASAJ une rencontre entre Régny, St-Symphorien-de-Lay et St-Just. L'esprit était convivial et les enfants ont adoré ce tournoi les initiant à la petite compétition.

COMITÉ FNACA

Président : Joannès GIRAUD ☎ 04.77.63.20.69

L'année 2018 touche à sa fin. Notre comité est composé de 50 adhérents et 11 adhérentes.

Au cours de l'année écoulée, cinq de nos collègues ont endeuillé notre comité : Louis Babe le 30 mars 2018, Jean Delombre (Neaux) le 17 avril 2018, Raymond Coquard le 5 mai 2018, Maurice Brescancin le 1^{er} juin 2018, Maurice Chaverot le 7 juillet 2018.

Nous sommes également invités aux funérailles des comités voisins.

Activités au cours de l'année écoulée :

➤ **18 mars 2018** : commémoration (fin de guerre d'Algérie) à St-Just, messe, défilé au monument aux morts, dépôt de gerbe, suivie du verre de l'amitié.

➤ **19 mars 2018** : commémoration à St-Etienne, place Fourneyron, la section est représentée.

➤ **8 mai 2018** : commémoration (fin de guerre 1939-1945) à St-Just, défilé au monument suivi du vin d'honneur.



Les infos du club :

- Ecole de tennis : cours jeunes (mercredi), ados (samedi matin), adultes dames (samedi matin).
- Entraînements libres adultes (lundi et jeudi).
- Tournoi de doubles et repas : mi-décembre (ouvert à tous).
- Championnats de la Loire : mai et octobre.

Les résultats sportifs :

- Championnat départemental des seniors de la Loire (3 équipes Messieurs et 1 Dames).
- L'équipe 1 monte pour la 1^{re} fois depuis la création du club en division ligue ARA.

Courriel du Président :
joseph.derose@laposte.net



- **22 août 2018** : pique-nique à Croizet, au boulodrome.
- **16 octobre 2018** : assemblée générale annuelle.
- **20 octobre 2018** : choucroute annuelle.
- **11 novembre 2018** : commémoration, défilé au monument aux morts, célébration du centenaire de la guerre 1914-1918.
- **21 novembre 2018** : réunion de secteur à Montagny.

Pour rappel, les personnes ayant servi pendant la guerre d'Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juin 1964 (au moins 120 jours) peuvent faire leur demande de carte et de retraite de combattant auprès du comité de St-Just-la-Pendue.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

Président : Ludovic FAVEROT ☎ 06.87.36.80.62

La société de chasse annonce dans un premier temps le changement de son bureau qui a été voté lors de l'assemblée générale de mars 2018.

Le président Ludovic Faverot vous présente sa nouvelle équipe : vice-président : Cédric Poncet, trésorier : Robin Pavallier, vice-trésorier : Noël Cote, secrétaire : Sandrine Poncet, vice-secrétaire : David Duinat, épaulés par les autres membres du bureau : Anthony Farge, Gérard Pavallier, Gilles André, Michel Martin et Pascal Michaud.

La société continue le repeuplement, essentiellement celui de la perdrix. En effet, cet oiseau qui avait disparu de nos terres est de nouveau présent grâce aux lâchés annuels de plusieurs compagnies. La technique des cages de pré-lâchage porte ses fruits et permet aujourd'hui aux chasseurs de pouvoir en prélever quelques-unes. Les premières battues ont eu du succès avec plusieurs renards et un gros sanglier prélevés.

Cette année, le nouveau site du ball-trap lieudit « La Valette » a été très apprécié de tout le monde. La société



de chasse tient à remercier les propriétaires et exploitants sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu et connaître un si grand succès.

DATES À RETENIR

- Banquet de la chasse le dimanche 3 mars à la petite salle polyvalente.
- Fête du chien et concours de chien de pied le samedi 6 avril : une nouvelle manifestation qui aura lieu au chalet Merlin avec de nombreux stands et restauration sur place.
- Ball-trap les samedi 15 et dimanche 16 juin sur le nouveau site « La Valette » à St-Just-la-Pendue.

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

Président : Eric CREPET ☎ 07.69.34.08.86

Encore une année de tir qui vient de se terminer, puisque notre stand a fermé ses portes pour la trêve hivernale le samedi 29 septembre 2018.

Cette année fut encore une année très aboutie avec une moisson de médailles lors des différents championnats qui se sont déroulés en région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous avons eu le plaisir de découvrir deux jeunes talents, Romain et Thibaud. Nous les avons accompagnés dans l'apprentissage de notre discipline, ils ont eu la joie de briller dans les compétitions, puisque tous deux ont été médaillés lors de la compétition fédérale officielle. Bravo à eux !

Une fois encore, le week-end de Pâques, nous avons pu organiser notre traditionnelle compétition de tir. Cette année, c'est 126 tireurs qui ont participé à notre événement. Lors de cette compétition, nous réitérons notre invitation auprès des habitants de St-Just-la-Pendue à nous rendre visite, nous les accueillerons chaleureusement pour leur faire partager notre passion.

Le département de la Loire a la chance d'avoir quelques beaux stands de tir, cela nous permet d'organiser une compétition départementale qui, cette année, s'est déroulée sur le stand de tir de St-Galmier.

Nos tireurs, de renom, licenciés au TGO, ont participé comme les années précédentes à des compétitions internationales qui se sont déroulées, cette année 2018, pour partie sur le sol français.

L'année prochaine, les championnats mondiaux de notre discipline se dérouleront dans Les Landes, près de Mimizan. Diverses nationalités vont s'affronter. On décomptera environ 700 tireurs toutes catégories confondues, juniors, cadets garçons et filles, messieurs et dames.



Médaillés championnat de Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

On sait déjà que certains d'entre nous vont se rendre à cette compétition. Nous ne manquerons pas de partager l'année prochaine les résultats avec vous.

Notre club s'investit aussi dans la formation d'arbitres, arbitres qui sont mobilisés lors d'organisations de compétitions officielles. Cette année, le président de notre club a été nommé arbitre international.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

POPULATION CANINE

La population canine semble de plus en plus importante et leurs maîtres de moins en moins responsables.



Outre les déjections canines sur les trottoirs, dans les espaces verts municipaux, les nuisances vont croissantes dans les hameaux, aux quatre coins de notre commune, où des aboiements intempestifs gênent le voisinage **de jour comme de nuit**. Il est demandé aux propriétaires de faire preuve de civisme en respectant la tranquillité d'autrui.

L'année 2018 a été riche en événements compte tenu de la préparation du cinquantenaire de Lacim qui a eu lieu en juin. Notre comité local a vu le jour au tout commencement de cette ONG, c'est l'un des nombreux regroupements au niveau national qui compose cette association de solidarité internationale née à Croizet-sur-Gand.

Au mois de mai, nous avons tenu 2 stands pour annoncer cet anniversaire et proposer des articles artisanaux :

➔ à St-Marcel-de-Félines, lors de la marche du 1^{er} mai. A cette occasion, l'association « Les Pas Pressés » nous a fait un don,

➔ à la foire du 26 mai dans la commune.

Nous avons rencontré une des institutrices de l'école de St-Just-la-Pendue qui a fait travailler sa classe sur une exposition de Lacim avec le chargé de mission « Afrique ». Les enfants ont notamment fait des masques, personnages africains... qu'ils ont remis au siège de Lacim à Croizet-sur-Gand dans le cadre de leur sortie scolaire. Ceux-ci ont été exposés à l'occasion de l'assemblée générale. Ils ont par ailleurs déposé le fruit de leur collecte de fournitures et matériel scolaire.

Le comité a participé au déroulement du week-end de l'assemblée générale qui a accueilli 240 membres ainsi que des visiteurs extérieurs.

Grâce à la participation de 2 à 3 personnes supplémentaires, la vente de fleurs a pu se réaliser, des œillets ont été vendus le samedi avant Pâques. Nous espérons pouvoir renouveler cette opération.

Le comité a aussi reçu Gabriel Denish Kumar, employé indien de Lacim qui suit le village d'Annagripalem avec qui nous sommes jumelés. Ce dernier a confirmé l'efficacité de l'aide apportée. Il a formulé par ailleurs une demande de nos correspondants concernant le financement d'un programme d'alphabétisation à destination des femmes du village, demande à laquelle nous avons répondu favorablement.

Le comité a aussi participé en septembre à un séminaire organisé par le siège dans l'idée de définir une nouvelle dynamique pour l'avenir de Lacim qui fait face, comme de nombreuses autres structures, à des difficultés.

Nous avons aussi été présentes lors de la manifestation « Relook Art Event » du 17 novembre à Roanne afin de récolter d'autres fonds qui complètent les dons récoltés auprès des adhérents et permettent aussi de renforcer la communication.

Faire partie de Lacim, c'est s'investir comme on le souhaite en faveur de la solidarité internationale mais c'est avant tout des rencontres, des partages, une amitié qui naît et vit en France, mais aussi avec des femmes et des hommes d'origine et de culture différentes. C'est aussi agir auprès de ces populations, leur permettre de conserver leurs racines.

Rejoignez-nous : Tél. : 06.25.40.20.43 (contact du comité)

Tél. : 04.77.63.25.42 (siège national, Croizet-sur-Gand)

www.lacim.fr



Participants aux 50 ans de Lacim national.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Président : Jacques BORJON-PIRON ☎ 04.77.63.22.41

2019, nous l'espérons tous, verra une nouvelle fois l'équipe des commerçants de St-Just offrir une animation de Noël aux Sanjustois.

Le savoir-faire, l'accueil, le conseil que nous nous efforçons d'apporter à notre clientèle sont aujourd'hui récompensés.

Vous êtes notre motivation et vous nous encouragez à organiser des journées comme l'animation de Noël. Le Père Noël, sa calèche et l'équipe de maquillage, est notre cadeau aux enfants et les instants partagés entre tous autour des huîtres, du vin chaud et du saucisson vigneron signent une entente que beaucoup peuvent nous envier.

Cette année, la tombola aura permis à quatre personnes de partir pour Disneyland Paris pendant 2 jours et 1 nuit.



Balade en calèche offerte par les commerçants.

Bienvenue à Clémence Magnin, en association avec Rachel Giraud, dans leur nouveau salon « L'Atelier Coiffure ».

Encore merci à toute la clientèle pour sa confiance et n'oubliez pas : votre fidélité au commerce de proximité est notre récompense.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(CONNUES AU 30 NOVEMBRE 2018)

JAN

Vendredi 11
Samedi 12
Dimanche 13
Samedi 19
Jeudi 24
Samedi 26

 **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**
 **GALETTE DES ROIS DE GOAL FOOT**
 **CONCOURS DE BELOTE DES POMPIERS**
 **GALETTE DES ROIS DES ANCIENS**
 **RENCONTRE USEP**
 **GALETTE DES ROIS DE MILANS DANSE**

FEV

Vendredi 1^{er}
Samedi 16
Samedi 23

 **DON DU SANG**
 **SOIRÉE CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES**
 **SOIRÉE FAMILIALE DE L'AF81**

MAR

Dimanche 3
Jeudi 7
Samedi 16
Dimanche 17
Dimanche 24

 **BANQUET DES CHASSEURS**
 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GROUPAMA**
 **CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
 **CÉRÉMONIE DE LA FNACA**
 **THÉ-DANSANT DE L'HARMONIE MUNICIPALE**

AVR

Vendredi 5
Samedi 6
Dimanche 7

Samedi 13
Dimanche 14
Vendredi 19
Samedi 20
Dimanche 21

Lundi 22
Samedi 27
Dimanche 28

 **BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES**
 **BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES**
 **BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES**
 **CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE**
 **RANDONNÉE VTT ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE**
 **MARCHE ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE**
 **CONCOURS TGO**
 **CONCOURS TGO**
 **LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ**
 **CONCOURS TGO**
 **CONCOURS TGO**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**

MAI

Vendredi 3
Samedi 4
Dimanche 5
Mercredi 8

Samedi 11
Samedi 18
Dimanche 19
Samedi 25
Dimanche 26
Du jeudi 30 au dimanche 2 juin

 **DON DU SANG**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**
 **THÉ-DANSANT DE MILANS DANSE**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **FOIRE – STAND DE GAUFRES DE MILANS DANSE**
 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
 **JUMELAGE**

JUINI

Dimanche 9
Samedi 15

Dimanche 16
Samedi 22
Jeudi 27

 **FÊTE DES CLASSES**
 **BALL-TRAP DE LA CHASSE**
 **JOURNÉE DÉCOUVERTE DU TENNIS**
 **BALL-TRAP DE LA CHASSE**
 **FÊTE DE L'ÉCOLE**
 **DÉCOUVERTE DE LA ZUMBA**

JUIL

Samedi 13
Dimanche 14

Vendredi 26

 **TOURNOI DE FOOTBALL DES COPAINS**
 **FÊTE NATIONALE**
 **CONCERT DE L'HARMONIE À L'HÔPITAL**
 **CONCOURS DE PÉTANQUE DU FOOTBALL**

AOU

Vendredi 16
Mercredi 21
Samedi 31

 **DON DU SANG**
 **PIQUE-NIQUE DE LA FNACA**
 **FÊTE PATRONALE**
 **CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE**

SEPT

Dimanche 1^{er}
Lundi 2

Samedi 7
Vendredi 20

 **FÊTE PATRONALE**
 **FÊTE PATRONALE**
 **CONCOURS DE PÉTANQUE DU SOU DES ÉCOLES**
 **TENNIS (INSCRIPTION/DÉMONSTRATION)**
 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MILANS DANSE**

OCT

Dimanche 6
Samedi 12
Dimanche 13
Dimanche 20
Samedi 26
Dimanche 27

 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **REPAS DES ANCIENS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **FOIRE D'AUTOMNE**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHOUCRROUTE DE LA FNACA**

NOV

Dimanche 3
Dimanche 10
Lundi 11
Vendredi 15
Dimanche 17
Dimanche 24
Vendredi 29

 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**
 **CONCOURS DE BELOTE DU FOOTBALL**
 **SAINTÉ CÉCILE DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
 **CONCOURS DE BELOTE DU SOU DES ÉCOLES**
 **DON DU SANG**

DEC

Samedi 7
Dimanche 8

Jeudi 12
Vendredi 13

Samedi 14

Dimanche 15

Vendredi 20
Samedi 21

 **SAINTÉ BARBE DES POMPIERS**
 **CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE AU THÉÂTRE**
 **REPAS DU CLUB DE L'AMITIÉ**
 **ARBRE DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ**
 **TOURNOI DE NOËL DU TENNIS**
 **TOURNOI DE NOËL DU TENNIS**
 **ARBRE DE NOËL DES POMPIERS**
 **SOUPE AUX CHOUX DU FOOT SUR LE MARCHÉ**
 **TOURNOI DE NOËL DU TENNIS**
 **NOËL DES COMMERÇANTS**
 **ARBRE DE NOËL DE L'IMPRIMERIE CHIRAT**
 **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS**